

LE 11 MAI 2020

reprise d'activité

SAS

L'Auto-Ecole

L'Accueil et le Bureau

Informations sur les
modalités d'accueil et
d'inscription

Les séances de Code

Changements dans l'accueil des
élèves, protections et prévention
des risques

AGRÉMENTS N° E 15 059 0030 0 / E 18 062 0013 0



ENSEMBLE,
NOUS POURRONS REPRENDRE

La ré-ouverture du bureau et de la salle de Code ne sont possibles qu'avec votre participation active dans les mesures de prévention et de protection sanitaire.

SOMMAIRE

1

D'UNE MANIÈRE GÉNÉRALE...

Les mesures de prévention et de protection mises en place d'une manière générale



2

L'ACCUEIL ET LE BUREAU

Quelles sont les mesures mises en place ?
Que devez-vous faire ?

3

LES SÉANCES DE CODE

Quelles sont les mesures mises en place ?
Que devez vous faire ?



4

LA CONDUITE

Point sur les leçons et les examens



D'UNE MANIÈRE GÉNÉRALE...

Les mesures de prévention et de protection mises en place d'une manière générale



Pour éviter la contamination par voie orale lors de nos échanges, nous porterons tous un masque de manière obligatoire, et nous nous laverons les mains régulièrement.

Chacun doit amener son masque, minimum cat.1, soit un masque en tissu destiné au grand public, norme AFNOR

Dans les locaux, vous aurez à disposition :

- du Gel Hydroalcoolique
- une poubelle
- des mouchoirs en papier



Des affiches sont présentes pour vous donner les indications et obligations à respecter

2



L'ACCUEIL ET LE BUREAU

Quelles sont les mesures de prévention et de protection mises en place ?

Ce que nous avons mis en place

- nous avons installé un plexiglas sur le bureau
- les portes d'accès resteront ouvertes pour ne pas toucher les poignées
- le bureau, les chaises et le matériel est nettoyé à chaque client (plexiglas, stylets, stylos, bureau, ...)
- une banette d'échange de documents est prévue et nettoyée à chaque client

Et vous ? Que devez-vous faire ?

- respecter les indications affichées :
 - une seule personne dans le bureau,
 - le couloir doit rester un lieu de passage uniquement,
- Vous devez porter votre masque de manière obligatoire,
- Attendez patiemment votre tour dehors, en respectant les distances d'1 mètre et le temps de nettoyage
- lavez-vous les mains avant et après votre visite (gel disponible dans le couloir),
- N'hésitez pas à prendre RdV pour les inscriptions

3



LES SÉANCES DE CODE

Quelles sont les mesures de prévention et de protection mises en place ?

Ce que nous avons mis en place

- les portes d'accès resteront ouvertes pour ne pas toucher les poignées
- les chaises sont nettoyées à chaque séance,
- notre matériel ne sera pas utilisé (boîtiers, crayons, ...)
- Un nombre maximum d'élèves est affiché à l'entrée, nous serons obligés de refuser l'accès une fois ce nombre atteint
- Les séances de Code sont axées sur les réponses aux questions que les élèves auront notées lors de leur apprentissage en ligne. Il n'y a pas de série avec boîtier.
- Suppression de la séance de Code le samedi matin



Et vous ? que devez-vous faire ?

- chacun doit porter son masque de manière obligatoire,
- Un élève à la fois entrera et sortira de la salle ▼
- Notez vos questions lors de vos séries de Code en ligne,
- chacun doit apporter son crayon, son cahier de questions

4



LA CONDUITE

Point sur les leçons

La carte du déconfinement
Situation au 7 mai



La reprise de l'ensemble des activités des Auto-Ecoles est autorisée sur le territoire depuis le 13 Mai 2020.

Voici les informations que nous avons obtenues
par le Protocole sanitaire définitif

- Le port du masque est obligatoire pour toutes les catégories (minimum cat.1, (minimum cat.1, soit un masque en tissu destiné au grand public, norme AFNOR)
- Désinfection systématique des commandes entre chaque élève (avec un gel virucide une fois par jour à confirmer)
- Un dispositif de protection du siège conducteur pour chaque élève : housse plastique, rouleau papier comme chez le médecin...
- Aération de la voiture pendant les cours et entre chaque leçon.
- La climatisation est fortement déconseillée car elle recycle l'air ambiant

4



LA CONDUITE

Point sur les examens

CERTIFICAT D'EXAMEN DU PERMIS DE CONDUIRE (1)			
		Nom : _____ Prénom : _____ Adresse : _____ Date de naissance : _____	
Bilan des compétences		Niveau d'appréciation 1 2 3 4	
Conscience et maîtrise des actions		Niveau d'appréciation	
Savoir conduire et assurer la sécurité à bord		Niveau d'appréciation	
Maîtriser les situations de conduite		Niveau d'appréciation	
Connaître et utiliser les commandes		Niveau d'appréciation	
Appréhender la route		Niveau d'appréciation	
Prendre l'information		Niveau d'appréciation	
Adapter son effort aux circonstances		Niveau d'appréciation	
Appliquer le règlement		Niveau d'appréciation	
Communiquer avec les autres usagers		Niveau d'appréciation	
Partager la chaussée		Niveau d'appréciation	
Assurer la sécurité de soi-même		Niveau d'appréciation	
Sous-totaux		Niveau d'appréciation	
Total général		Niveau d'appréciation	

Conducteur novice : seuil d'alcoolémie à 0,2 g/l
Attention : 0,2 g/l c'est 0 verre d'alcool!

BILAN (2)

(1) ne tient lieu de permis de conduire qu'à compter de 18 ans révolus (catégorie B)
 (2) sous réserve de l'aptitude à la conduite fixée par l'avis médical

Quelles sont les obligations ?

- L'ensemble des obligations nécessaires aux leçons de conduite décrites dans le paragraphe précédent,
- Le port d'une visière (en plus du masque) est demandé pour l'examineur et le formateur en examen, le candidat en est dispensé (port du masque obligatoire)